

NOVEMBRE 2007 - n°61

Dans le cadre de son programme **Médias pluralistes pour la paix et la démocratie en Afrique centrale**, l'Institut Panos Paris (IPP) publie depuis juillet 2002, **Africentr@lemédias**, une lettre d'information sur l'actualité du pluralisme des médias en Afrique Centrale. Après trois ans et demi d'existence, **Africentr@lemédias**, votre rendez-vous mensuel sur l'actualité des médias d'Afrique centrale **se modernise** et vous propose de **nouvelles rubriques**.

Sommaire

1. Nouveautés

- > Cameroun : Le football à l'honneur
- > Cameroun : *RFI* en FM à Maroua et Garoua
- > Centrafrique : *Radio Maria Be-Afrika* s'installe dans le diocèse de Bossangoa
- > RDC : Une station pour *Bangu FM* à Kuilu-Ngongo
- > RDC: *Kuya Kumpala*, nouvelle parution à Kananga

2. Focus

- > Tchad : une année riche en évolutions !

3. Vie des médias

- > Burundi : Journée africaine de l'information
- > Cameroun : Yaoundé accueille le bureau régional de RFI pour l'Afrique centrale
- > Cameroun : Licenciements à *Canal 2 international* suite à un mouvement de grève
- > Cameroun : Saturation de la bande FM
- > Cameroun : Les directeurs généraux des radios et télévisions francophones échangent leurs expériences
- > Centrafrique : Le quotidien *Le Peuple* jette l'éponge
- > RDC : 38 médias de l'audiovisuel suspendus par le gouvernement
- > RDC : L'UNPC décrète un embargo médiatique contre le ministre de l'Enseignement supérieur
- > RDC : Remise de matériel de production aux radios de proximité et groupes d'écoute de Kisangani
- > RDC : La RTNC émet désormais en numérique au Katanga
- > RDC : Les journalistes du Katanga proposent des amendements à la loi sur la liberté de la presse
- > Rwanda : Le HCP réagit aux propos des membres du gouvernement
- > Rwanda : Le journal *Umuseso* cesse de paraître à Kigali

4. @ découvrir, à lire

- > Centrafrique : Un site pour dénoncer les injustices sociales
- > Un centre d'assistance aux médias offre des données en ligne

5. Agenda

- > Sixième édition du Festival *Ondes de Liberté*
- > Prix *Martin Ennals 2008* pour les défenseurs des droits de l'homme
- > Campagne radiophonique contre la violence faite aux femmes
- > Stratégies des agriculteurs africains pour faire face aux changements climatiques - Concours de rédaction radiophonique
- > Burundi : Synergie radio du 1^{er} décembre prochain

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

- > Burundi : Atelier de formation sur le thème Médias et conflits
- > Burundi : Un plaidoyer en faveur de la mise en place d'un fond d'aide à la presse
- > Burundi : Médias et autorités planchent sur la dépénalisation des délits de presse

1. Nouveautés

> Cameroun : Le football à l'honneur

Le 23 octobre dernier a vu naître la toute première édition de l'hebdomadaire *La Bible du Football*, un tabloïd entièrement consacré au football. Ce journal de 16 pages paraît à Douala sous la direction de Yanick Thierry Yamen.

Contact

Courriel : labibledufootball@yahoo.fr

/ JC / IPP /

> Cameroun : RFI en FM à Maroua et Garoua

Les habitants de Garoua et Maroua, deux villes situées au nord du Cameroun, peuvent capter depuis le 18 octobre dernier les émissions de Radio France Internationale (RFI) en modulation de fréquence (FM), sur 104.8 Mhz à Garoua et 101.6 Mhz à Maroua. Après Douala, Yaoundé et Bafoussam, cinq villes camerounaises reçoivent donc actuellement RFI en FM, avec une meilleure qualité d'écoute qu'en ondes courtes.

En savoir plus :

www.rfi.fr

/ JC / IPP /

> Centrafrique : Radio Maria Be-Afrika s'installe dans le diocèse de Bossangoa

Née sur les cendres de *Radio Ndoye*, la *Radio Maria Be-Afrika* a été officiellement inaugurée le 31 octobre 2007 à Bossangoa, ville située à environ 300 km de Bangui, la capitale. Membre de la famille des « Radio Maria » présentes dans le monde, cette nouvelle station diffuse ses émissions jusqu'à un rayon de 5 km. L'accord de partenariat conclu avec le Cybercafé Zangoa de Bossangoa offre à ses journalistes l'occasion de s'ouvrir au monde et d'informer le public centrafricain sur les nouvelles de leur localité. La radio fait des émissions et des annonces publicitaires pour ce centre, en échange de quoi les journalistes peuvent utiliser les services du cybercafé pour un petit forfait.

Pour rappel, la *Radio Ndoye*, sensible aux questions de paix et développement, avait été fermée après un pillage survenu pendant les troubles politico-militaires de 2002-2003. L'ouverture de la *Radio Maria Be-Afrika* est donc une aubaine pour la population de Bossangoa.

Contact

Radio Maria Be-Afrika

Tél + 236 70 96 20 46

/ JY / IPP /

> RDC: Une station pour Bangu FM à Kuilu-Ngongo

Bangu FM, radio associative et communautaire congolaise, a lancé son premier signal à Kuilu-Ngongo (Bas-Congo), ville située à une centaine de kilomètres de Kinshasa. Il s'agit d'une radio généraliste et laïque qui émet en FM sur 104.5 Mhz. Grâce à un émetteur de 50 watts, les habitants des alentours ont dorénavant à leur portée deux stations de radios locales (*Bangu FM* et *Radio Mwindi*), un cybercafé (installé au sein de la radio Bangu avec l'appui de la Coopération française) et une chaîne de télévision de proximité. Le directeur et initiateur de cette station est Rigobert Malalako.

/ FM / IPP /

> RDC: Kuya Kumpala, nouvelle parution à Kananga

Un bulletin bimensuel d'information de proximité dénommé *Kuya Kumpala* (« Aller de l'avant ») paraît depuis fin septembre 2007 à Kananga, chef lieu de la province du Kasai Occidental en RDC. Edité par le détachement militaire belge basé à Kananga, ce bulletin propose entre autres des informations relatives à la santé, à l'éducation, au social, à la promotion de la femme, aux droits de l'Homme et à la politique. Ce bulletin est imprimé en plus de 10.000 exemplaires et distribué gratuitement aux citoyens de Kananga et des environs.

/ IPM / IPP /

Contact

Kuya Kumpala

Tél. : + 243 99 46 92 789

Courriel : fcgkanangainformation@yahoo.fr

2. Focus

> Tchad : une année riche en évolutions !

L'année 2007 a engendré bien des changements pour les acteurs du secteur médiatique tchadien : si l'état d'urgence et la censure, instaurée durant plusieurs mois, ont entravé le travail des journalistes, des initiatives positives sont aussi à signaler. Outre la mise en place d'une Maison des Associations de la Presse tchadienne, évoquée dans notre précédente édition, on constate d'autres avancées.

D'une part, l'AEPT (Association des éditeurs de la presse privée du Tchad) a adopté, il y a quelques mois, une convention collective des journalistes qui formalise les relations entre employeurs et employés, fixant les droits et devoirs de chacun et établissant des barèmes salariaux minimaux. Si les neuf entreprises de presse membres de l'AEPT se sont engagées en signant ce document, applicable au 1^{er} janvier 2008, l'URPT (Union des Radios privées du Tchad) a refusé, jusqu'à présent, de

l'adopter, les radios (essentiellement communautaires et associatives) ne se sentant pas suffisamment solides financièrement pour pouvoir assumer les contraintes imposées par la Convention.

Autre changement notable : en mai 2007, la RNT (Radio nationale du Tchad) et la TVT (télévision nationale tchadienne) ont été soustraites à la tutelle du ministère de la Communication pour être érigées en un Office, l'ONRTV, jouissant de l'autonomie administrative et financière. Cette réforme, adoptée en février 2006, est devenue effective en mai 2007 avec la nomination d'un DG de l'ONRTV. Cette mutation s'est accompagnée de modifications de l'organigramme et de mesures de rationalisation du personnel, les médias publics étant contraints de se défaire des nombreux stagiaires et pigistes non rémunérés qui constituaient la moitié de leurs effectifs. Désormais, les journalistes de l'audiovisuel public, qui ont longtemps milité par le biais du Syndicat des Professionnels de la Communication (SPC) pour obtenir la reconnaissance d'un « statut particulier » ne sont plus des fonctionnaires comme les autres. Toutefois, au-delà du changement d'étiquette institutionnelle, les moyens attendus par le nouvel Office pour pouvoir se lancer dans des réformes de fond (et intégrer radio et télévision qui continuent à occuper des sites différents) se font toujours attendre.

Enfin, un troisième acteur en pleine mutation est le Haut Conseil de la Communication. Une nouvelle équipe (reconduisant seulement deux des 9 anciens membres) a pris fonction en avril 2007. Présidée par Bob Dedjebe Tirengaye, précédemment rapporteur du HCC, ancien directeur de la radio rurale, la nouvelle équipe du HCC a concentré son action sur l'affectation et la répartition de l'aide publique à la presse privée. Prévues comme devant être annuelles par la loi de 1994 relative au régime de la presse au Tchad, cette aide n'est octroyée que pour la troisième fois en 13 ans. Après un appui d'un montant de 30 millions de f.CFA en 2001, puis de 45 millions en 2006, c'est, cette année, 80 millions (122.000 euros environ) qui ont été rendus disponibles.

Le HCC a décidé de consacrer une première somme de 11 millions à la formation des patrons de presse. C'est ainsi qu'en août 2007, une équipe d'une dizaine de directeurs de publication s'est rendue à l'ESSTIC de Yaoundé pour une session de formation de 10 jours sur la gestion de l'entreprise de presse. Le reste du budget a été réparti entre les entreprises médiatiques du pays, en fonction d'une série de critères pré-établis : ancienneté, nombre de parutions par semaine, paiement des impôts. Les journaux ont été appelés à se présenter au siège du HCC pour y recevoir des montants variant entre 5 millions f.CFA (N'Djamena Bi-hebdo) et 1,5 million f.CFA (Notre Temps), soit de 2280 à 7622 euros, avec des montants intermédiaires (Le Progrès : 4,5 millions ; L'Observateur et Le Temps : 3 millions). Plusieurs titres ont cependant manifesté un certain mécontentement, critiquant les clés de répartition, la présence d'organes « fantômes » parmi les bénéficiaires et la procédure peu transparente de l'attribution. Ces contestations viennent envenimer une situation déjà tendue entre certains patrons de médias et le HCC, les premiers contestant la composition de l'instance de régulation et plus particulièrement les modalités d'élection des trois représentants de la profession qui y siègent.

L'absence de clarification autour de l'identification professionnelle des journalistes génère de fréquents accrochages lors des élections au sein du corps professionnel où on soupçonne un grand nombre d'individus n'exerçant pas effectivement et quotidiennement des activités journalistiques de prendre part à ces scrutins. Cette question de l'identification professionnelle renvoie sans doute à un prochain chantier pour les médias tchadiens et l'instance de régulation. Les conditions de délivrance de la carte de presse, soit par la Commission nationale d'identité des journalistes (au sein du ministère de la communication), soit par le média employeur, ne sont pas respectées de manière rigoureuse. L'adoption de la convention collective rend cette clarification nécessaire... Un objectif pour 2008 ?

/ MSF / IPP /

3. Vie des médias

> Burundi : Journée africaine de l'information

Le mardi 6 novembre 2007, se sont déroulées à la Maison de la Presse de Bujumbura les cérémonies de la *Journée africaine de l'information*. L'ancien ambassadeur Pierre-Claver Ndayicariye, devenu consultant privé, et Emmanuel Nsabimana, directeur de la Radio publique africaine (RPA) se sont relayés pour animer les débats de la journée.

Le premier conférencier avait pour rôle de jeter un regard critique sur le métier de journaliste. Ainsi, il a énuméré toute une série de cas où, selon lui, les journalistes ont dépassé le cadre des informations qu'ils devaient porter à la connaissance du public. Il a donné pour exemple la diffusion de nouvelles alarmantes en période de crise pouvant provoquer une certaine panique au sein de la population.

Le directeur de la RPA a fait une analyse introspective en tant que professionnel d'un média privé. À son tour, il a longuement dressé la liste des promesses non tenues faites par le pouvoir pour satisfaire aux revendications des journalistes, tout en se félicitant de l'attribution, le 3 mai 2007, du titre de propriété pour les bâtiments de la Maison de la Presse.

Enfin, cette journée s'est terminée sur des échanges d'informations à propos de cas de violations de la liberté sur le continent africain, et notamment concernant le journaliste nigérien, Moussa Kaka, incarcéré depuis plus de 60 jours à Niamey (Niger).

/ ET / IPP /

> Cameroun : Yaoundé accueille le bureau régional de RFI pour l'Afrique centrale

C'est finalement Yaoundé, capitale du Cameroun, qui a été choisie pour abriter le bureau régional pour l'Afrique centrale de Radio France Internationale (RFI). Une nouvelle annoncée sur place le jeudi 18 octobre 2007 à Yaoundé, au cours de la conférence de rentrée que la chaîne française organisait pour la première fois en Afrique. Cet événement a déplacé dans la capitale camerounaise l'essentiel de l'équipe dirigeante de "la radio mondiale". Antoine Schwarz, président-directeur général de RFI, a justifié le choix de Yaoundé par le fait que « le Cameroun est un pays où la relation avec l'Afrique est très forte, un pays de liberté et de démocratie. Pour nous, c'est très important. »

Ce bureau de RFI en Afrique centrale est dirigé par Emmanuel d'Abzac qui quitte le siège de la station à Paris pour devenir un envoyé spécial permanent. Ce dernier a expliqué que sa mission consistera à « coordonner le travail des correspondants des différents pays de la sous région », à savoir le Cameroun, le Tchad, la Guinée équatoriale, le Congo, la République centrafricaine et le Gabon. La désignation d'Emmanuel d'Abzac est venue mettre fin aux nombreuses convoitises qui se sont manifestées depuis la mort le 9 octobre 2006 du correspondant phare de RFI au Cameroun, David Ndachi Tagne.

À l'occasion de cette conférence de rentrée, RFI a déjà enregistré deux de ses émissions à Yaoundé ; "Médias d'Afrique" du Camerounais Alain Foka et "Appel sur l'actualité" de Juan Gomez.

/ JC / IPP /

> Cameroun : Licenciements à Canal 2 international suite à un mouvement de grève

Six employés du groupe TV+ (propriétaire de la télévision privée Canal 2 International et de la radio privée Sweet FM) ont été licenciés le mardi 6 novembre dernier. Ils sont accusés d'avoir été les meneurs de la grève qui, une semaine plus tôt, avait perturbé les programmes des deux chaînes pendant toute une journée. Dans le préavis de grève qui avait précédé ce mouvement, on a appris que les employés accumulaient déjà plus de cinq mois d'arriérés de salaires, qu'ils n'avaient pas de contrats de travail et qu'ils ne bénéficiaient d'aucune sécurité sociale. En réaction à ce préavis, la direction de TV+ n'avait payé qu'un mois de salaire à ses employés ; ce qui s'était révélé insuffisant pour empêcher la grève. Celle-ci a effectivement eu lieu le lundi 29 octobre et s'est traduite par l'absence des employés dans les bureaux et la surabondance de la musique aux antennes, en lieu et place des programmes habituels. Toutefois, les deux parties avaient rapidement trouvé un accord en fin d'après-midi du même jour, prévoyant que trois mois de salaire seraient payés avant le 13 novembre, que tout le monde bénéficierait désormais de la sécurité sociale et que les contrats de travail seraient disponibles sous quinzaine pour ceux qui les ont déjà signés et à la mi-décembre pour le reste. Cependant, à la surprise générale, des lettres de licenciements ont été adressées aux principaux meneurs de la grève, une semaine après.

Canal 2 International (principale chaîne de télévision privée du Cameroun) et Sweet FM sont, avec STV, les seules chaînes de radio et de télévision camerounaises détentrices d'une licence d'exploitation, délivrée le 30 août dernier.

/ JC / IPP /

> Cameroun : Saturation de la bande FM

C'est lors d'un séminaire tenu à Yaoundé en octobre que le ministre de la Communication (MINCOM), Jean Pierre Biyiti Bi Essam, a manifesté son inquiétude par rapport à l'utilisation de la bande FM. Selon lui, le spectre de fréquences alloué à l'audiovisuel est en effet déjà saturé dans les deux principales villes de Douala et Yaoundé. « *Il est par conséquent complexe aujourd'hui de faire de nouvelles assignations en radiodiffusion sonore dans ces deux villes* », a-t-il relevé. Une déclaration qui tombe au moment où environ 25 chaînes de radio émettent sur la bande FM à Yaoundé et pendant que de nombreux dossiers attendent toujours une autorisation d'émettre de la part du MINCOM. Cette saturation des fréquences aurait entraîné la fermeture récente de la télévision privée New TV et de la radio privée FM Liberté.

Cependant, pour certains experts, qui ont d'ailleurs pris part au séminaire, il ne s'agit pas d'une saturation, mais d'une mauvaise gestion couplée à une certaine indiscipline qui ont pour conséquence que des chaînes émettent sans se voir attribuer ni autorisation, ni fréquence. Pour Eric Eva, technicien supérieur de l'audiovisuel, on ne saurait parler de saturation avec 25 chaînes quand on sait que la bande FM peut en compter « *au moins 200* ». Pour lui, l'un des problèmes c'est que le MINCOM ne dispose pas d'un répertoire de FM opérationnelles. Dès lors, « *comment peut-on choisir une fréquence si l'on ne sait pas celle qui est déjà occupée ?* », s'interroge-t-il. Ce séminaire a accouché de résolutions qui n'ont pas encore été rendues publiques.

/ JC / IPP /

> Cameroun : Les directeurs généraux des radios et télévisions francophones échangent leurs expériences

Du 16 au 18 octobre dernier avait lieu à Yaoundé la toute première réunion du bureau de coordination du Réseau de l'audiovisuel public d'Afrique francophone (RAPAF). Les directeurs généraux des médias de 13 pays africains francophones y ont mis en commun leurs capacités et expériences concernant les contraintes de la radio et de la télévision de service public en Afrique. Jean Pierre Biyiti Bi Essam, ministre camerounais de la Communication, en a profité pour féliciter les participants d'avoir pris cette initiative de réunir leurs énergies afin de solutionner leurs problèmes communs. Pour lui, un des défis majeurs actuels est d'assurer un service public qui promeut la morale publique, l'esprit civique et l'engagement politique.

Le RAPAF constitue un cadre de concertation permettant aux responsables de radios et de télévisions de renforcer l'audiovisuel public en Afrique francophone, de créer un partenariat entre les acteurs concernés et de mieux se préparer à l'évolution des nouvelles technologies dans ce domaine. L'idée de sa création est née en juin dernier à Bamako, au Mali. Les échanges entre les membres du réseau devraient être élargis à tous les secteurs d'activités de l'audiovisuel public. Selon le président exécutif du Réseau, le malien Sidiki N'Fa Konaté, le RAPAF cherche également à aider ses membres à acquérir des droits de diffusion de manifestations sportives. Son premier défi pratique sera de leur permettre de couvrir la Coupe d'Afrique des Nations de 2008 au Ghana.

Source : *Cameroon Tribune* (Yaoundé) – 17/10/2007

/ InfoSud /

> Centrafrique : Le quotidien *Le Peuple* jette l'éponge

Le Peuple, un quotidien indépendant centrafricain ressuscité à la veille des échéances électorales de 2005, n'est plus dans les kiosques. Ne pouvant plus supporter la concurrence accentuée par la prolifération des organes de presse indépendants et la crise économique, le rédacteur en chef de ce journal, Patrick Bakwa, a décidé de mettre fin à sa parution, le quotidien souffrant déjà de difficultés financières et de l'absence de personnes ressources. Interrogés sur la situation, les deux journalistes qui travaillaient pour *Le Peuple* n'ont pas manqué de souligner « *la mauvaise gestion de leur rédacteur en chef, qui n'arrivait pas à mettre en application les principes arrêtés de commun accord avec le directeur de publication, Corneille Wanguia, absent du pays depuis presque trois ans.* »

Comme *Le Peuple*, nombreux sont les journaux centrafricains qui manquent cruellement de moyens tant financiers, matériels qu'humains. Sur les sept quotidiens qui ne sont vendus qu'à Bangui, seuls quatre disposeraient d'un siège et d'une véritable équipe rédactionnelle.

/ JY / IPP /

> RDC : 38 médias de l'audiovisuel suspendus par le gouvernement

Le 20 octobre dernier, le ministre de l'Information a suspendu la diffusion de 22 chaînes de télévision et de 16 stations de radio pour « non-conformité » à la réglementation en matière d'audiovisuel en RDC. Selon lui, ces médias privés ne disposent pas de licence d'exploitation ou ne sont pas en règle pour le paiement des taxes dues à l'Etat. La décision frappe indistinctement des

médias privés commerciaux ainsi que des radios et télévisions associatives et communautaires. Déterminé à assainir l'espace médiatique en RDC, le ministre a promis d'étendre cette mesure, qui ne touche dans un premier temps que Kinshasa, à tout le pays.

« *Mal documenté, politiquement suspect et pris dans la précipitation, l'arrêté ministériel est dangereux et injuste pour les radios communautaires congolaises, qui jouent pourtant un rôle important dans l'information des populations des provinces* », a jugé Reporters Sans Frontière (RSF) dans un communiqué diffusé le 25 octobre 2007. La Fédération des radios de proximité du Congo (FRPC) a, pour sa part, qualifié « *d'exorbitantes* » les sommes exigées par le ministère pour l'obtention d'une licence d'exploitation, soit 2 millions de francs congolais (environ 2.700 euros). Pour la FRPC toujours, les radios associatives ne devraient pas être assimilées à des médias privés à vocation commerciale. Au final, l'extension de la décision d'interdiction de diffusion pourrait réduire au silence 200 autres radios associatives et communautaires disséminées à travers le pays.

/ FB / IPP /

> RDC : L'UNPC décrète un embargo médiatique contre le ministre de l'Enseignement supérieur

L'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) a décidé, le 25 octobre 2007, un embargo médiatique contre le ministre congolais de l'Enseignement supérieur et universitaire. Ce dernier avait, le 22 octobre 2007, ordonné aux policiers commis à sa sécurité de passer à tabac, dans son bureau de travail, un journaliste et un cameraman de la chaîne de télévision privée Horizon 33 émettant à Kinshasa.

Le ministre reprochait à l'équipe d'Horizon 33 le fait d'avoir, via une sorte d'interview croisée, confronté ses déclarations avec celles du recteur d'une université que le ministre avait récemment suspendu puis révoqué de ses fonctions. Insatisfait du professionnalisme affiché par l'équipe d'Horizon 33 en recueillant deux points de vue opposés et malgré la proposition d'user de son droit de réponse, le ministre a proféré des menaces puis fait tabasser les deux professionnels des médias. Réaction immédiate de l'UNPC : embargo total sur les activités du ministre jugé indélicat, dans tous les médias de la RDC, jusqu'au remaniement annoncé du gouvernement. La corporation demandait enfin au Premier ministre de se désolidariser de lui. Malgré une tentative ratée dans un quotidien, la décision est plutôt respectée par la corporation.

/ FB / IPP /

> RDC : Remise de matériel de production aux radios de proximité et groupes d'écoute de Kisangani

Le 27 octobre 2007, la division du Ministère de l'information et de la communication en province Orientale a procédé à la distribution de matériels de production et de communication au bénéfice des radios de proximité et des groupes d'écoute de Kisangani et de la périphérie. Il s'agit de 50 postes récepteurs, de groupes électrogènes, de consoles de mixage, d'amplificateurs, de microphones, de cassettes et enfin de kits de sonorisation et d'enregistrement. Ces matériaux doivent permettre aux radios bénéficiaires d'élaborer, dans de meilleures conditions, des émissions de promotion et de vulgarisation des droits de la femme et de l'enfant dans divers domaines tels ceux de la santé, de l'éducation, de la protection de l'eau, de l'hygiène et l'assainissement.

Les groupes d'écoute, représentant quant à eux la base du dialogue, seront ainsi, à l'aide du matériel reçu, en mesure de suivre les différentes émissions produites par les radios et de les répercuter à travers la communauté.

Ce don de l'Unicef a été remis aux radios de proximité et groupes d'écoute grâce à l'appui financier de la coopération japonaise.

/ FN / IPP /

> RDC : La RTNC émet désormais en numérique au Katanga

Depuis le 29 Octobre 2007, au Katanga, la RTNC (Radio télévision nationale congolaise) émet, à titre d'essai, via un équipement numérique. Une nette amélioration du signal de la radio en modulation de fréquence et de la télévision a pu être observée depuis, à la grande satisfaction des auditeurs et des téléspectateurs. En plus de cette amélioration, la zone d'écoute des émissions de la radio nationale est passée de 15 Km à environ 120 Km de rayon, tandis que celle de la télévision est maintenant captée au-delà des 100 Km. Le nouveau matériel numérique que la RTNC vient d'acquérir possède un émetteur radio d'une puissance de 2000 KVA, remplaçant celui de 50 KVA pour la radio ; et un second, de même puissance, prend le relèvement d'un ancien de 100 KVA pour la télévision. L'acquisition de ce nouveau matériel ainsi que les frais de réhabilitation des installations de la RTNC (studio et bureaux) ont été financés par Moïse Katumbi Chapwe, gouverneur de la province du Katanga, qui concrétise ainsi sa promesse électorale. La date de l'inauguration officielle de ces nouveaux équipements n'est cependant pas encore connue.

/ FS / IPP /

> RDC : Les journalistes du Katanga proposent des amendements à la loi sur la liberté de la presse

Une trentaine de journalistes de la presse écrite et de l'audiovisuel, tant du secteur public que privé, de la ville de Lubumbashi ont participé du 7 au 8 novembre dernier à un séminaire organisé à leur intention par le Centre d'étude et de formation en criminologie et droits humains, sous le thème *Plaidoyer pour la dépénalisation du délit de presse*.

Au cours de ces travaux les participants ont, après débats et échange d'idées, adopté un certain nombre de propositions d'amendement à la loi N°96/002 du 22 juin 1996 portant sur l'exercice de la liberté de presse en RDC, jugée liberticide. Parmi les propositions d'amendement, on retrouve le renforcement des mécanismes de fonctionnement de la Commission de discipline de l'UNPC ; l'indépendance du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) - l'organe de régulation appelé à remplacer la Haute autorité des médias (HAM) ; la reconnaissance de la carte professionnelle de presse comme seul document habilité à conférer la qualité de journaliste ; et enfin la considération de tout délit de presse comme faute déontologique réparable autrement que par la détention du journaliste incriminé. Ces propositions d'amendement ont été transmises par les organisateurs aux instances nationales du ministère et aux organisations nationales du secteur des médias. Elles seront soumises au parlement pour examen et adoption.

/ FS / IPP /

> Rwanda : Le HCP réagit aux propos des membres du gouvernement

Le Haut conseil de la presse (HCP), organe de régulation des médias au Rwanda, a réagi, le 23 octobre 2007, au message transmis le 9 septembre dernier par quatre membres du gouvernement, à travers les antennes de la radio et de la télévision nationales. Selon ces derniers, certains médias rwandais collaboreraient avec les opposants au régime de Kigali, ou plutôt avec les « *ennemis du pays* », selon les termes utilisés. Les ministres avaient vigoureusement critiqué, ce jour-là, la presse privée, l'accusant notamment de ne pas toujours révéler la source de l'information diffusée et de publier des nouvelles contenant des « *propos diffamatoires* ».

Dans un communiqué rendu public le 23 octobre dernier, le HCP dénonce ce qui a été dit dans l'émission par ces membres du gouvernement. L'organe de régulation précise que si réellement certains journalistes portent atteinte à la sécurité du pays, ceux-ci devraient alors être traduits devant la justice. Le HCP rappelle également qu'un ministre ou une autre autorité publique n'a pas le droit d'exiger d'un journaliste qu'il révèle sa source d'information.

/ VN / IPP /

> Rwanda : Le journal *Umuseso* cesse de paraître à Kigali

En date du 24 octobre 2007, le RIMEG, groupe de presse indépendant au Rwanda, a décidé de suspendre temporairement la parution des trois journaux dont il est propriétaire. Il s'agit d'*Umuseso*, l'un des rares journaux indépendants paraissant à Kigali et bien connu au Rwanda pour ses analyses politiques, *Rwanda News Line* et *Rwanda Champion*. Charles Kabonero, directeur de publication de l'hebdomadaire *Umuseso* a déclaré que cette décision a été prise suite aux menaces du pouvoir subies continuellement par ses journalistes. « *Quatre ministres du gouvernement rwandais, dont celui de l'information, ont officiellement affirmé le 9 septembre 2007, dans une émission diffusée en direct sur la radio et la télévision nationales, que le journal Umuseso collaborait étroitement avec les "ennemis du Rwanda"* », a rappelé Charles Kabonero. Ce journaliste qui n'a jamais eu peur de révéler les faces obscures de certains politiciens au pouvoir explique que l'arrêt temporaire de travail de ses collaborateurs se poursuivra jusqu'à ce que le gouvernement cesse ses intimidations et fournisse des preuves démontrant l'existence d'un tel complot entre les "ennemis du pays" et le journal *Umuseso*.

/ VN / IPP /

4. @ découvrir, à lire

> Centrafrique : Un site pour dénoncer les injustices sociales

« *Dénoncer les injustices sociales devenues monnaie courante en République centrafricaine* », voilà la mission dévolue à *L'Indépendant*, un site Web lancé en mars 2007 par Adrien Poussou, journaliste centrafricain résidant en France. Ce site dont le siège provisoire est basé à Bangui entend « *informer le public pour éveiller la conscience* ». Une telle ligne éditoriale, comme le souligne Adrien Poussou, vise à « *relever les incohérences décelées dans la gestion du gouvernement centrafricain* ». À l'image du *Centrafrique presse*, principal site de l'opposition, *L'Indépendant* traite en effet toutes les questions qui touchent la RCA, en épousant une position bien tranchée vis-à-vis du régime de Bangui. On y trouve, entre autres, des griefs formulés à l'encontre de la gestion des affaires publiques, mais aussi des articles sur les droits des enfants.

Contacts

www.lindependant-cg.com

BP 2081 Bangui (RCA)

Tél. : +236 50 36 32 ou +33 6 23 36 94 75

Courriel : lindependant@yahoo.fr

/ JY / IPP /

> Un centre d'assistance aux médias offre des données en ligne

Le *Center for International Media Assistance* (CIMA) a compilé une base de données de plus de 600 ressources pour l'assistance des médias, incluant des livres, des manuels, des articles et des rapports.

Le CIMA est un projet de NED (*National Endowment for Democracy*), basé à Washington. Il cherche actuellement à étendre ses données et est donc ouvert à toute suggestion de complément. Le Centre a, entre autres, publié des rapports concernant le droit des médias, le développement professionnel et l'éducation au journalisme. Ils sont disponibles sur le site Web du CIMA. L'accès est gratuit et ouvert à tous. Il se fait exclusivement en anglais. Toutefois, la grille de recherche à compléter n'est pas des plus simples à utiliser. Soit la demande est large et débouche sur un grand nombre de références ; soit, au contraire, elle est précise, mais il faut alors la formuler de façon minutieuse.

En savoir plus

<http://www.ned.org/dbtw-wpd/textbase/searchMediaBib.html>

Contact

CIMA@ned.org

/ InfoSud /

5. Agenda

> Sixième édition du Festival *Ondes de Liberté*

Le Festival *Ondes de Liberté* aura lieu du 1 au 3 décembre 2007 à Bamako, au Mali. Il s'agit d'une rencontre des radios africaines organisée tous les deux ans par l'*Union des radios et télévisions libres du Mali* (URTEL). Pour cette nouvelle édition, un colloque sur le thème *Radio et lutte contre le VIH-Sida*, une bourse d'échange des programmes et un concours radiophonique seront, entre autres événements, au programme.

Informations & inscriptions

Secrétariat permanent *Ondes de Liberté*, B.P. 116 à Bamako, Mali

Tél.: +223-672 08 67;

Courriel : urtel@afribone.net.ml ou ondesliberte2007@yahoo.fr

/ InfoSud /

> Prix *Martin Ennals* 2008 pour les défenseurs des droits de l'homme

La Fondation *Martin Ennals* invite les particuliers et les organisations, journalistes y compris, actifs dans le domaine des droits de l'homme à soumettre leur candidature en vue de l'attribution des Prix *Martin Ennals* 2008. Toute initiative exceptionnelle dans la lutte contre les violations des droits de la personne par des moyens courageux et innovateurs peut être présentée. L'échéance pour la remise des candidatures de cette édition 2008 est le 9 décembre 2007.

Informations & formulaire de candidature

http://tinyurl.com/yrmyp ou **info@martinennalsaward.org**

/ InfoSud /

> Campagne radiophonique contre la violence faite aux femmes

Du 25 novembre au 10 décembre, le réseau international des femmes de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaire (AMARC-RIF) organise 16 jours d'action contre la violence faite aux femmes avec une radiodiffusion sur l'Internet. Pour sa deuxième édition, le thème de la campagne est « *Demander la mise en œuvre, défier les obstacles : Finissons-en avec la violence faite aux femmes.* »

Les producteurs de radio communautaire du monde entier consacrent ces 16 jours à mettre en avant les efforts des femmes et des hommes qui travaillent pour mettre fin à la violence faite aux femmes. Documentaires, entrevues, discussions, poésie et musique sont au programme. Les stations de radio communautaire sont invitées à télécharger ces programmes audio sur le site Web de l'AMARC, à les diffuser pendant toute la campagne ainsi qu'à contribuer à cette campagne.

Source : Mediafrica.net

Informations

www.amarc.org/16jours

/ InfoSud /

> Stratégies des agriculteurs africains pour faire face aux changements climatiques - Concours de rédaction radiophonique

Le Réseau de radios rurales des pays en développement (RRRPD) et le CTA lancent un concours de rédaction radiophonique intitulé « *Les stratégies des agriculteurs africains pour faire face aux changements climatiques* ». La compétition est ouverte aux professionnels de la radio en Afrique (radiodiffuseurs, organisations de production, ONG avec un projet radiophonique, associations d'agriculteurs ayant un programme radio ...).

Les candidats sont invités à soumettre un texte radiophonique sur un des thèmes liés à l'adaptation locale aux changements climatiques, tels que gestion de l'eau et des sols, élevage, pêche et Agroforesterie, etc.

Un kit de ressources sur les changements climatiques et un manuel pour produire le matériel radiophonique seront distribués à tous les participants pour les aider dans la préparation de leurs textes radiophoniques. Ils seront aidés tout au long de la compétition par un coach professionnel et recevront des conseils personnalisés sur la production de textes radiophoniques.

Les textes seront examinés par un panel de juges internationaux. Les 15 meilleures productions recevront un enregistreur audio digital de haute qualité. Les productions gagnantes seront aussi publiées et distribuées par le CTA et DCFRN à un vaste réseau de radiodiffuseurs en Afrique.

Recevoir plus d'information et participer

Blythe McKay, Chargée de la communication pour le développement de RRRPD

Courriel : bmckay@farmradio.org

Sarah Bel, Responsable de la Communication pour le CTA *

Courriel : radio@cta.int

> Burundi : Synergie radio du 1^{er} décembre prochain

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre le Vih-Sida, 11 radios Burundaises s'unissent pour une synergie en direct. Un programme de 4h00 en présence de nombreux invités permettra de dresser un état des lieux, présenter des témoignages, diffuser des reportages et faire ainsi cause commune pour un appel à la vigilance.

Au cours de cette même journée, les résultats du prix visant à récompenser les meilleurs reportages réalisés cette année sur le Vih-Sida seront proclamés. Ces reportages seront sélectionnés parmi tous ceux réalisés dans le cadre du programme de formation journalistes sur la thématique du Vih-Sida appuyé par l'Institut Panos Paris.

/ LT / IPP /

6. Les nouvelles de l'Institut Panos Paris

> Burundi : Atelier de formation sur le thème Médias et conflits

Un atelier consacré à « Médias et conflits » a été organisé à Bujumbura du 23 octobre au 2 novembre 2007. Vingt-quatre journalistes burundais de la presse tant publique que privée ont pris part à cette formation. L'objectif était de renforcer les capacités de ces professionnels sur les pratiques journalistiques à mettre en œuvre pour la prévention des conflits et la recherche d'un terrain d'entente par le dialogue.

La formation proprement dite était subdivisée en deux parties. Sur le plan théorique, les professionnels des médias ont jeté un regard rétrospectif sur le rôle de la presse joué pendant la période de crise au Burundi depuis 1993. Par une approche participative et des travaux en groupes, ils ont pu inventorier les points positifs et négatifs qui ont caractérisé les médias depuis l'éclatement de la guerre civile jusqu'aux élections de 2005.

Concernant les travaux pratiques, les participants ont effectué des exercices sur le terrain. Ils se sont notamment rendus dans un village du sud de la capitale où des paysans ont été expropriés de leurs terres. De même, ils ont visité des services étatiques et paraétatiques en grève à Bujumbura pour analyser les tentatives de résolution des conflits par le dialogue. La dernière journée enfin était réservée à la mise en commun des reportages effectués en groupes.

Cet atelier a été organisé avec le soutien de l'Institut Panos Paris.

/ ET / IPP /

> Burundi : Un plaidoyer en faveur de la mise en place d'un fond d'aide à la presse

Une table-ronde visant à promouvoir la nécessité de créer un fond d'appui aux médias s'est tenue le 27 novembre dernier et a permis de sensibiliser les leaders politiques sur l'urgence de mettre sur pied le Fonds de Promotion des organes de presse et de communication prévu dans la loi sur la presse du 27 novembre 2003. Au total 62 personnes, représentants des médias, des autorités se sont engagés à mettre en place des critères d'attribution du fond d'aide. Les autorités ont informé que ce fond ne sera pas mis à disposition avant 2009. Les médias mettront à profit ce temps pour poursuivre leur travail de plaidoyer et continuer à rédiger les textes qui organisent la gestion du fonds et les proposer aux autorités compétentes.

/ LT / IPP /

> Burundi : Médias et autorités planchent sur la dépenalisation des délits de presse

A l'initiative de l'Association Burundaise des Journalistes (ABJ) et l'Association Burundaise des radiodiffuseurs (ABR), un atelier sur la complexe question des délits de presse au Burundi a permis aux médias de sensibiliser les pouvoirs législatifs, les autorités judiciaires et les pouvoirs publics sur les raisons et les motivations de la dépenalisation des délits de presse ; cette rencontre s'est tenue le 30 novembre 2007. L'objectif était d'attirer l'attention de la Société Civile sur leur dépenalisation et les apports en matière de progrès dans la démocratisation des institutions, de la bonne gouvernance et du respect des droits à la liberté d'expression et à l'information.

/ LT / IPP /

Comité de rédaction

> Direction

Pascal Berqué, Directeur du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,
pascal.berque@panosparis.org

> Coordination et diffusion

Domitille Duplat-Saunier, Responsable du programme *Médias pluralistes pour la paix et la démocratie*, Institut Panos Paris,
domitilled@panosparis.org

Marie-Pierre Liénard, Chargée de communication, Institut Panos Paris, mariepierre@panosparis.org

> Secrétariat de rédaction

Infosud

66, rue Coenraets
1060 Bruxelles - Belgique
Tél. +32 (0)2 535.06.64 ; +32 (0)2 535.06.67 – Fax +32 (0)2 535.06.80
Courriel : infosud@skynet.be
Site web : www.infosud-belgique.info



> Correspondants

Burundi : Edmond Toyi

Cameroun : Julien Chongwang

Centrafrique : Jules Yanganda

Congo : Annette Kouamba

Gabon : Isaak Mackanga

Guinée Équatoriale : Rodrigo Angue Nguema

République démocratique du Congo : Valère Odio (Bandundu), Michel Aveledi (Bas Congo), Gabriel-Bernard Ohanu (Equateur), Anne-Marie Kasenga (Kasaï Occidental), Innocent-Prosper Mbumba (Kasaï Oriental), Frank Baku (Kinshasa), Doudou Solol (Katanga), Dieudonné Malékéra (Sud-Kivu), Shabani Mwanaomba (Maniema), Patient Ndoole (Nord Kivu), Flory Ngongo (Province Orientale)

Rwanda : Venant Nshimyumurwa

Tchad : Laoro Gondjé

> Graphisme et mise en forme

Chantal Fitoussi, Conceptrice-réalisatrice internet
www.chantalfitoussi.net

> Contact et diffusion

Institut Panos Paris - 10, rue du Mail - 75002 Paris (France)
Tél. (331) 40 41 05 50 - Fax (331) 40 41 03 30
Email : communication@panosparis.org

Partenaire et soutien

